

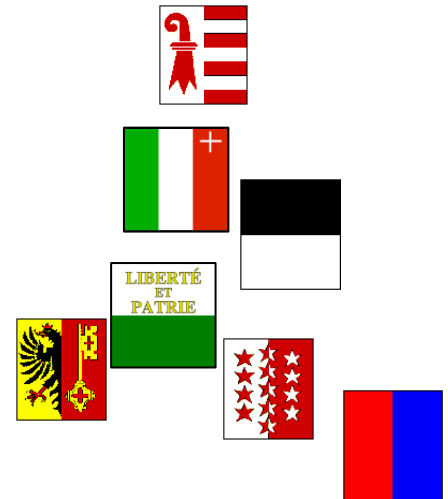


# Présentation

## Assemblée des Associés :

L'Organisme Intercantonal de Certification Sàrl (OIC) est la propriété des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud et Tessin. L'Assemblée des Associés, organe suprême de l'OIC, est composée de 2 représentants par canton, dont un représente l'administration cantonale et l'autre un secteur professionnel.

Ainsi, la diversité des domaines d'activités des membres de l'Assemblée des Associés permet à l'OIC de s'adjoindre les connaissances techniques, administratives, économiques et juridiques indispensables à la prise d'une juste décision pour la délivrance ou le retrait d'une certification.



## Conseil des Gérants :

Le Conseil des Gérants représente le conseil d'administration de l'OIC. Il est composé de 6 représentants des cantons :

- M. David Aeschlimann, président et représentant du canton de Fribourg
- Mme Elodie Marafico, représentante du canton de Genève
- M. Eric Amez-Droz, représentant du canton du Jura
- M. Patrick Vaudroz, représentant du canton de Neuchâtel
- M. Jean-Luc Délèze, représentant du canton du Valais
- M. Samuel Monachon, représentant du canton de Vaud

## Team :

Le team du bureau OIC représente la structure exécutive de l'OIC. Il est actuellement composé des personnes suivantes :

- Direction : M. Roman Tscherrig
- Membres de la direction
  - o M. Housi Glauser, aspects techniques
  - o M. Christian Beuret, aspects administratifs et du management qualité
- Responsables de dossiers :
  - o Mme Michèle Métraux
  - o M. Axel de Montmollin
  - o M. Jean-Jacques Favre
  - o M. Marc Küffer
  - o M. Armin Troxler
  - o M. Cédric Vuille
- Secrétariat et comptabilité :
  - o Mme Anne Cornamusaz, comptabilité et secrétariat

